



**MAIRIE DE NANTERRE**

Nanterre, le 28 avril 2016

**Zacharia BEN AMAR**

Adjoint au maire délégué  
aux affaires scolaires, à  
l'enfance et au projet éducatif  
local

Réf. : ZBA/JD/D-14-311

Madame, Monsieur,

La ville de Nanterre a développé les parcours après l'école depuis dix ans et autour de grands principes qu'elle souhaite garantir :

- Permettre l'accès au plus grand nombre d'enfants d'âge élémentaire et particulièrement à ceux dont des besoins éducatifs sont repérés par les acteurs du dispositif,
- Favoriser les apprentissages des enfants par des activités d'éveil et de perfectionnement permettant leur épanouissement,
- Diversifier l'offre par des parcours individualisés et autonomes : les activités proposées en particulier dans le domaine culturel et sportif permettront à l'enfant de découvrir des activités qu'il pourra, s'il le souhaite, poursuivre dans les structures municipales ou dans les associations et clubs,
- Simplifier les démarches administratives d'inscription pour les familles,
- Développer, entre tous les acteurs porteurs du projet éducatif, une logique de réseau et de mutualisation des compétences.

La qualité et la diversité des propositions sont reconnues. Malgré tout vous êtes nombreux à remettre en cause l'organisation des inscriptions, en particulier le temps d'attente et un manque d'équité dans l'attribution des places.

Je me suis engagé à ce que des solutions d'amélioration soient recherchées et expérimentées pour la rentrée prochaine, avec les moyens mobilisés à ce jour.

Ainsi, les parcours Mont Valérien, Vieux Pont Centre et récemment celui du Chemin de l'île ont expérimenté une nouvelle modalité d'inscription à la satisfaction des familles.

Les représentants des fédérations de parents d'élèves des groupes scolaires concernés se sont mobilisés aux côtés des équipes de la Direction de l'Action éducative pour apporter leur contribution et enrichir les propositions.

C'est cette nouvelle formule d'inscription qui vous sera proposée pour les prochaines inscriptions en juin pour le parcours des enfants de l'école élémentaire Abdelmalek Sayad.

Présentée aux associations de parents d'élèves et aux différents partenaires cette formule repose sur une feuille de vœux qui vous parviendra prochainement via le cahier de correspondance de votre enfant.

Ces feuilles complétées par les familles seront traitées par une commission mixte réunissant les services municipaux, les enseignants et les fédérations de parents qui attribuera les places sur le critère « d'au moins un atelier par enfant ».

Les modalités et le formulaire d'inscription ainsi qu'un échéancier vous seront remis dans les prochains jours.

Un accompagnement auprès des familles sera proposé notamment par le biais de permanences d'explication, avec le soutien des fédérations de parents d'élèves.

Je vous remercie de votre implication à nos côtés pour contribuer à renforcer la réussite de tous les enfants Nanterriens.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

**Zacharia BEN AMAR**